

# Collège : une réforme pour quoi faire ?

La « réforme du collège », dont l'objectif est de lutter contre l'échec scolaire, s'est mise en place à la rentrée. En Île-de-France, son impact est d'autant plus attendu que notre région – qui compte près de 600 000 collégiens, répartis dans 1 100 établissements – figure parmi les plus inégalitaires du pays. Le point sur cette réforme qui bouscule les pratiques et invite à réfléchir toute la communauté éducative.

Il ne sert à rien de lutter contre les inégalités et la précarité si on ne s'attaque pas aux mécanismes qui leur permettent de se reproduire de génération en génération. Ce credo de toute la CFDT a permis l'émergence dans les années 60 d'une revendication majeure pour l'école : la discrimination positive. Soit une éducation prioritaire pour les populations qui en ont le plus besoin. Cinquante ans après les premières expérimentations par des équipes du Sgen-CFDT dès 1966 en Île-de-France de ce que deviendront, en 1981, les Zones d'éducation prioritaire (ZEP) les inégalités socio-spatiales en éducation sont toujours plus préoccupantes et notre collège est l'un des plus inégalitaires. On constate que trop d'élèves sont en échec et le système scolaire a même tendance à amplifier les inégalités, comme le révèle une récente étude sur le sujet.



Signature de la déclinaison du plan « 500 000 » le 14 avril 2016 au Conseil régional

## Accompagner et échanger

La réforme du collège qui entre en vigueur doit permettre aux équipes de s'emparer de nouveaux programmes et de nouveaux outils pour faire face à ce terrible constat. Pas moins d'une année de préparation a été nécessaire pour échanger sur les choix à opérer. Des temps de forma-

tion – qui n'ont pas toujours été très efficaces – ont été observés un peu partout. Des inquiétudes se sont exprimées, voire des oppositions. « *Le choix que nous soutenons, précise Frédéric Sève, secrétaire général de la fédération SGEN-CFDT, c'est de mettre l'organisation de la scolarité au service du projet éducatif, et non l'inverse. C'est aussi de donner aux équipes éducatives la capacité de déterminer l'organisation des enseignements et de choisir les contenus. C'est enfin de déterminer la politique éducative collectivement dans les établissements et instances. Une mutation qui n'est encore qu'initiée, parce qu'elle demande un changement réel de la culture de l'institution scolaire* ».

Tout d'abord, la réforme octroie des moyens nouveaux pour accompagner les élèves en fonction de leurs besoins, à travers notamment l'accompagnement personnalisé. Elle renforce également les échanges entre enseignants et la mutualisation, ce qui n'est pas forcément habituel. Il est ainsi prévu une co-construction

entre collègues des nouveaux Enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI). Pour la CFDT, une pédagogie qui fait jouer les disciplines entre elles et se concrétise par la réalisation de travaux a toutes les chances de permettre aux élèves de trouver plus facilement le chemin du plaisir d'apprendre.

## Pragmatisme

Parmi celles et ceux qui ont pu expérimenter ces approches, beaucoup en tout cas ont fait preuve de pragmatisme, comme en ont témoigné plusieurs enseignants et directeurs adhérents SGEN-CFDT en Île-de-France. Des dynamiques de travail en équipes se sont enclenchées. Un exemple parmi d'autres : la séquence d'enseignement « *Devenir un citoyen européen responsable* ». Conçu pour une classe de 4<sup>ème</sup> du collège Maison Blanche de Clamart, cet EPI associe enseignement moral et civique, allemand et espagnol, avec comme objectif de rédiger une charte - en langue vivante 2- du vivre-ensemble et de comprendre les fondements démocratiques des États européens. Sur le terrain, on observe que le travail collectif crée une dynamique

## Concertation

Cette réforme nécessite une mise en œuvre partagée par les équipes. L'autonomie de l'établissement devient alors un élément central de la dynamique engagée. Pour approfondir les échanges et produire des outils pédagogiques pour convaincre les collègues sceptiques face à la réforme, le SGEN-CFDT a décidé de s'organiser en mettant en place, voici un peu plus d'un an, un nouveau réseau de militants du collège. Les vraies difficultés – au-delà de l'important travail pour intégrer de nouveaux programmes et des pratiques nouvelles – ce sont les temps de concertation ou de travail collectif lorsqu'ils ne sont pas programmés. Il faut aussi un bon équipement informatique et des locaux adaptés pour pouvoir innover. Mais surtout, il faudra du temps et de la souplesse pour échanger, analyser et réévaluer les dispositifs. Un suivi précis et un vrai accompagnement de cette réforme seront la clé de sa réussite. Sans oublier d'associer les parents d'élèves qui sont des membres à part entière de la communauté éducative.

Philippe Antoine

## INTERVIEW



THIERRY MONCEY

Principal du collège Henri Sellier à Bondy (93)

### Comment la réforme se met-elle en œuvre ?

Il n'y a pas d'opposition affirmée à la réforme mais beaucoup d'attentes. Nous avons eu des moyens. Sa mise en œuvre est liée aux caractéristiques du collège : situé en ZEP, il compte 540 élèves et des classes de 24. Les enseignants souvent en début de carrière, et le nombre de contractuels est élevé (10 enseignants sur 42). Le turn-over y est important (53% en 2015, 37 % cette année). Nous nous sommes fixés des priorités autour du socle commun en français, et mathématiques et des six classes de 6<sup>ème</sup> qui bénéficient d'un Accompagnement personnalisé (AP) d'une heure par semaine en français et mathématiques avec une co-intervention de deux enseignants par classe, et une heure en Sciences et Technologie en groupe de 15 élèves. Pour les 6<sup>ème</sup>, nous généralisons l'évaluation sans note avec une progression par compétences et un bulletin plus parlant. Ce choix ne fait pas l'unanimité mais nous en ferons un bilan précis. Des temps de concertation des équipes sont prévus. On parle trop peu de la mise en place du cycle 3 (CM1/ CM2/6<sup>ème</sup>) qui va aussi devenir une priorité, avec des échanges de pratiques et des actions communes entre les écoles et le collège.

### Quel regard portez-vous sur cette réforme ?

Elle va dans le bon sens et a des chances d'infuser si on lui en laisse le temps. Il faut donner du sens à ce que les enfants apprennent, qu'ils puissent se dire : « J'en sais plus ce soir qu'en arrivant au collège ce matin. » Les pratiques interdisciplinaires se mettent en place avec des projets culturels et scientifiques, des résidences d'artistes, un potager. Les collègues sont partants. Mais la vraie difficulté à Bondy reste l'absence dramatique de mixité sociale. Le niveau scolaire est faible, tout comme l'intégration des parents à l'école. Nous souhaitons d'ailleurs faciliter leur participation à la construction d'un collège de la réussite. Il faudrait aussi pouvoir stabiliser les équipes...

## LES NOUVEAUTÉS

- Nouveaux programmes scolaires du CP à la troisième - mise en œuvre par cycle du socle commun - Nouveau brevet des collèges pour 2017 ;
- Les dispositifs : Enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI) – 2 à 3h hebdomadaires ; Accompagnement pédagogique personnalisé (AP) dans le cadre des enseignements dispensés. Le choix des priorités est laissé à l'appréciation des établissements. Un projet annuel est construit par les équipes, des co-interventions sont possibles, par exemple en français/maths/sciences.
- Innovation : possibilité d'évaluation par compétences pouvant remplacer les notes.
- Instances : les choix pédagogiques de chaque collège et l'utilisation des marges horaires attribuées pour la mise en œuvre de la réforme sont discutés en conseil pédagogique et validés en conseil d'administration ;